

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quinze,

et le Mardi 31 Mars à 9 H 10, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA (jusqu'à 11 H 10), CASADO, CAMBON, MAYOR, PRETOT E., DEROT, GREFF (jusqu'à 11 H 55), ARAGNEAU, GAMBI, REVERTE, EINAUDI, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, GARCIA, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, BARBACHI, AYOT, CAMOIN, DROUVOY, QUESADA, DELYANNIS, IORIO, VALENTIN, MEXIS, MOUROT, LEBAN, PRETOT R., LEMASSU, JAREMA.

Absents excusés:

Mme JOULIA, Adjointe au Maire, procuration à M. BERNARDINI (à partir de 11 H 10)

M. COLSON, Adjoint au Maire, procuration à M. EINAUDI

Mme GREFF, Adjointe au Maire, procuration à M. MAYOR (à partir de 11 H 55)

M. MOUILLARD, Conseiller Municipal, procuration à M. MEXIS

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 10. Monsieur CASADO, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communication de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire annonce les résultats des élections départementales :

Pour le Canton : Nicole JOULIA / René RAIMONDI : 56,11 % Véronique IORIO / Adrien MEXIS : 43,89 %
Pour Istres : Nicole JOULIA / René RAIMONDI : 55,33 % Véronique IORIO / Adrien MEXIS : 44,67 %

Il salue la victoire de sa première adjointe, Madame Nicole JOULIA.

B – Décisions valant délibérations du 6 février au 20 mars 2015

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 6 février au 20 mars 2015, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2015

PAS DE VOTE

2 – Avances exceptionnelles sur subventions aux associations – Exercice 2015

Istres Sports Cyclisme (exceptionnelle) 3 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Triathlon (exceptionnelle) 4 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Exonération des droits de place pour Istres en Fleurs les 8 et 9 mai 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Tarifs pour l'achat d'activités sportives en nombre (au delà de 50) par des organismes – Été 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Participation financière du Conseil Régional pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux. Année scolaire 2014-2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure (T.L.P.E.) à compter du 1er janvier 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Souscriptions partenariat 2015 Club Escalot et offre privilège – Office de Tourisme de France Bastides et Vallons du Gers

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

8 – Nuits d'Istres 2015 - Tarifs de la billetterie pour les concerts les 7,8 et 9 juillet 2015 au Pavillon de Grignan

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)
- CONTRE : 7 voix (Liste Istres Bleu Marine)

9 – Nuits d'Istres 2015 - Election Miss Istres 2015 - Tarifs des ventes de boissons, sandwichs et confiseries à la buvette du Pavillon de Grignan les 7, 8 et 9 juillet et le 12 juillet 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 – Déclassement d'un logement attribué aux enseignants des écoles primaires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

11 – Mise à jour des conventions de mises à disposition du personnel 2014- 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

12 – Possibilité de versement de l'indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes aux agents répondant aux conditions d'attribution

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 – Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

URBANISME

14 – Application de l'article L 5333-3 du C. G.C.T. - Avis sur permis de construire de plus de trente logements - Allée Adrien Blanc

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Bleu Marine)

15 – Application de l'article L 5333-3 du C.G.C.T. - Avis sur permis de construire de plus de 30 logements-Modificatif de permis de construire - Rue de Saint Etienne

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, M. LEBAN)
- ABSTENTIONS : 8 voix (Liste Istres Bleu Marine, M. PRETOT R.)

16 – Application de l'article L 5333-3 du C.G.C.T. - Avis sur permis de construire de plus de 30 logements - Permis de construire modificatif - Rue du Fer à Cheval

- POUR : 42 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, M. LEBAN)
- ABSTENTION : 1 voix (M. PRETOT R.)

17 – Autorisation donnée à Monsieur Le Maire de déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à l'aménagement d'un parking sur la propriété communale cadastrée section CI n°264 située Chemin du Castellan à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Autorisation donnée au SAN Ouest Provence ou son mandataire de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à l'extension de la Station de Transfert d'Energie par Pompage de Rassuen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la modification du permis référencé n°013 047 11 G0020 - Forum des Carmes

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, M. LEBAN)
- CONTRE : 7 voix (Liste Istres Bleu Marine)
- ABSTENTION : 1 voix (M. PRETOT R.)

20 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la construction de la Maison de Quartier du Ranquet

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Marché couvert "La Halle de l'Olivier" sise Galerie de l'Olivier - Modalités de gestion.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Modification de la délibération n°253/14 du 25 septembre 2014 relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée section CR n°282 d'une superficie de 1a30ca appartenant à la Société BOUYGUES IMMOBILIER sise Rue de la Flèche à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Désignation du notaire chargé de rédiger le projet d'acte de rétrocession du fonds de commerce, anciennement dénommé "Bar du Stade" sis Avenue Hélène Boucher

- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)
- CONTRE : 7 voix (Liste Istres Bleu Marine)

24 – Mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés du SAN Ouest Provence (délibération n°494/14 du SAN Ouest Provence)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés du SAN Ouest Provence (délibération n°18/15 du 10 février 2015)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance se tiendra le Mardi 14 Avril 2015 à 14 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 00.

Fait à ISTRES le 31 Mars 2015

Maire d'Istres
François BERNARDINI